

Après le diagnostic, l'élaboration du SCOT du Mâconnais Sud Bourgogne a entamé la deuxième phase qui est celle du PADD. Après la définition des premières lignes directrices qui avaient été esquissées en bureau syndical lors du « jeu de cartes » à la fin 2019, les réflexions se poursuivent avec des ateliers thématiques. Ces ateliers ont pris la forme de tables rondes permettant des échanges libres autour de questions plus précises liées aux thématiques abordées. Le tableau suivant synthétise la teneur des échanges qui ont eu lieu sur les différentes tables rondes sur la thématique des polarités, des mobilités et du logement :

PETR Mâconnais Sud Bourgogne – Atelier SCOT « Polarités, Mobilités, Logement »

Interrogations pour les tables rondes	Eléments de réponse
<p>L'organisation des polarités et de l'offre de services</p> <p><b>Quels enjeux particuliers de maintien des services et équipements (numérique, services publics, santé, scolaire...) et où ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-&gt; Plus que d'un maintien, il faudrait parler de <b>développement des services et équipements, en particulier dans le milieu rural.</b></li> <li>-&gt; Nécessité d'une <b>corrélation entre plusieurs enjeux</b> : Le développement démographique ainsi que l'offre de logements devront être adaptés à l'offre et l'évolution des besoins en services et équipements.</li> <li>-&gt; Développement des <b>maisons France Service</b> dans le secteur rural, plus isolé (une offre de service à moins de 10 km?).</li> <li>-&gt; <b>Rapprocher les emplois de l'habitat et des services</b> et commerces (dans les bourgs).</li> <li>-&gt; La question du <b>numérique</b> est primordiale d'autant plus suite au contexte sanitaire qui a forcé à développer le télétravail et beaucoup de démarches à distance ou dématérialisées. Même si le développement de cette offre numérique peut remettre en cause ce besoin de «proximité».</li> <li>-&gt; <b>La santé</b> apparaît (encore plus depuis la crise sanitaire) comme un service indispensable au territoire.</li> <li>-&gt; L'offre <b>scolaire</b> est également une priorité.</li> <li>-&gt; L'offre <b>culturelle et sportive</b> est le témoin du dynamisme d'un territoire.</li> <li>-&gt; Il sera important de développer les équipements et les services mais <b>pas n'importe où. Les centralités</b> (des villes et des bourgs) doivent être les secteurs de développement prioritaires.</li> </ul>
<p>L'organisation des mobilités</p> <p><b>Peut-on continuer à accueillir des flux routiers croissants ? Quelles solutions alternatives à la voiture renforcer en priorité, et où ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-&gt; Les <b>flux routiers posent problème</b> notamment dans l'agglomération de Mâcon. Certains secteurs devront trouver des solutions pour désengorger les infrastructures.</li> <li>-&gt; La <b>politique d'emplois</b> et de leurs localisations sera déterminante <b>sur les mobilités.</b></li> <li>-&gt; Toutes les <b>offres alternatives à la voiture individuelle</b> sont à développer : Covoiturage, transports en commun (notamment inter-EPCI), train, vélo, intermodalité...)</li> <li>-&gt; Redévelopper les <b>petites lignes ferroviaires</b> qui ont été fermées par la SNCF au cours des dernières décennies. Développer et densifier autour des gares (Fleurville...).</li> <li>-&gt; <b>Apaiser le centre-ville</b> (de Mâcon) notamment du trafic de flux et pendulaire. Les 2x2 voies en centre-ville n'ont plus lieu d'exister. Elles <b>génèrent du danger, des nuisances et des pollutions.</b></li> <li>-&gt; Les mobilités changeront à condition que les <b>aménagements soient de qualité</b> : exemple des aménagements vélo discontinus ou qui servent de variable d'ajustement («quand il reste de la place») alors que des <b>«autoroutes vélos»</b> pourraient être aménagés et participer à gérer les flux dans l'agglomération mâconnaise mais aussi dans sa couronne proche.</li> <li>-&gt; Les élus soulignent néanmoins la difficulté à <b>concilier les modes de déplacement</b> (notamment en centre-ville ou centre-bourg où l'espace est contraint) ou à cause de certaines habitudes tenaces rendant difficiles <b>les changements de pratiques.</b></li> </ul>
<p>L'organisation de l'offre de logements</p> <p><b>Quelle ambition démographique soutenir (Tendancielle, volontariste, tempérée) ?</b></p> <p><b>Quel niveau d'ambition pour la reconquête des espaces existants et la réduction des consommations foncières ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-&gt; Le scénario choisi déterminera le <b>modèle de développement</b> du territoire (profil de population qui sera attirée, prix de l'immobilier...).</li> <li>-&gt; Le territoire tire en partie son attractivité par le <b>desserrement de la métropole lyonnaise.</b> C'est un atout mais il sera important de veiller à ce que cette <b>dynamique ne devienne pas incontrôlable</b> en veillant à <b>maîtriser la pression</b> immobilière. C'est pourquoi mise sur un <b>scénario de développement tendanciel ou tempéré</b> semble pertinent.</li> <li>-&gt; Il sera important de <b>diversifier l'offre des logements</b> (taille et forme des logements, manières d'habiter, habitat participatif...) mais également la manière de produire ces logements (réhabilitation, démolition/reconstruction, redécoupage foncier...).</li> <li>-&gt; Les aspirations évoluent. Le bien-être s'exprime par un <b>besoin d'espace</b> mais également de <b>proximité</b> (ce que le mode de vie périurbain n'offre pas avec ses «villages dortoirs», ses déplacements motorisés contraints et pendulaires...).</li> <li>-&gt; Il faut également <b>réduire la consommation foncière</b> notamment dans les <b>espaces déjà saturés et les espaces sensibles</b> (côteaux viticoles...).</li> <li>-&gt; Le développement démographique et la localisation de ce développement devront être <b>corrélés au développement de l'emploi et des services</b> dans les secteurs de développement concernés.</li> </ul>